



ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

Centre Sportif "Les Pyramides" - 4 Mail de Schenefeld
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Internet : <http://avtsportif.free.fr> - E-mail : avtsportif@free.fr

Tél : 01 30 64 51 57 - Fax : 09 56 93 89 10 - Mob : 06 51 41 23 80

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Total des membres à jour de leur cotisation, ayant plus de 6 mois d'adhésion au Club et âgés de 16 ans révolus : 240 (sur 301 inscrits).

Membres de l'A.V.T. présents ou valablement représentés : 73.

Le quorum (60) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. L'Assemblée Générale est ouverte à 20 heures 30.

Une minute de silence est observée en hommage suite au décès de Didier Scapin en cours d'année 2019.

Au préalable, le secrétaire demande si les votes pourront se faire à main levée. L'assemblée adopte cette procédure à l'unanimité, le secrétaire remercie l'Assemblée.

1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Bonjour à tous et merci pour votre présence nombreuse à cette AG

Adhérents :

✚ Au niveau des adhérents nous étions 303 adhérents en fin de saison 2018/2019 au lieu de 302 la saison précédente (nous sommes ce soir 301), nous avons volontairement limité le nombre d'adhérents à ce niveau de manière à ne pas faire trop d'attente certains jours, notamment le dimanche au pas de tir 25 mètres mais les adhérents déjà licenciés l'année précédente ne répondent pas ou peu au mail que nous leur adressons leur demandant ce qu'il compte faire la saison suivante :

- Renouveler leur licence à l'AVT,
- Muter dans un autre club
- Arrêter le tir sportif

🚩 Le détail des inscriptions :

- 247 sur 303 ont renouvelés,
- 56 nouveaux (38 seniors, 7 dames, 3 cadets et juniors, 8 poussins à minimes),
- 32 ont répondu qu'ils arrêtaient le tir,
- 17 n'ont pas répondu,
- 7 mutations dans un autre club,
- 122 adhérents ont une détention d'armes de catégorie B,
- 189 ont un carnet de tir,
- 47 demandes d'avis préalable,
- 483 contrôles de tir en 2018
- 26 certificats de contrôle des connaissances avec demande de carnets de tir,

🚩 Nous avons encore créé cette année une liste d'attente de manière à ne pas prendre trop de licenciés,

🚩 Michel GUILHAMET assisté des autres formateurs du club a effectué 48 initiations l'année dernière, elles sont payantes depuis l'année dernière (20€ à déduire en cas d'inscription) car il y a trop de gens qui veulent juste se faire plaisir, ne pas s'inscrire au club et nous n'avons pas les ressources pour faire toutes ces initiations,

🚩 Stabilité du nombre de tireurs dans le département des Yvelines 4061 au lieu de 4072 (-11 soit -035%), stabilité également à la ligue de l'Ile de France 29315 ainsi qu'à la Fédération 244000.

🚩 A noter également à l'école de tir en 2018/2019 : 45 dont 24 poussins à minimes et 21 cadets et juniors. L'école de tir c'est durant l'année sportive : 4h30 le mercredi pendant 34 semaines, 11 compétitions le week-end,

🚩 Je crois que l'on peut remercier et applaudir les moniteurs : Olivier Laurent, Robert Leray, Christine Rollet et Christophe Thévenot,

🚩 38 seniors participent également à certaines compétitions soit un total de 83 compétiteurs (soit 27.5% de l'effectif alors que la majorité des clubs sont à moins de 10%).

Concours de tir :

Nous avons organisé la saison dernière 2 concours de tir avec un certain succès :

- 🚩 1 concours pistolet et carabine 10M pour les cadets à seniors, ce concours, qui fait partie du circuit Ile de France, a rassemblé 241 tireurs sur 2 week-ends (196 l'année précédente),

- ✚ 1 concours pistolet et carabine 10M pour les écoles de tir, ce concours, qui fait partie du circuit des Ecoles de Tir des Yvelines (5 concours) a rassemblé 81 tireurs sur 1 week-end (99 l'année précédente).

Subventions :

- ✚ Un total de subvention de 7922€ (8682€ en 2018) :
 - 1107€ de subvention de fonctionnement par le Conseil Général des Yvelines au lieu de 1022€ l'année précédente, (en fonction du nombre 'adhérents)
 - 900€ de subvention de fonctionnement par la Mairie de Voisins le Bretonneux identique à la saison précédente,
 - 900€ de subvention de fonctionnement de la CASQY (Communauté de Communes de Saint Quentin en Yvelines) au lieu de 1000€ l'année dernière,
 - 1100€ du CDTY (Comité Départemental de Tir des Yvelines) identique à l'année précédent pour l'achat d'une arme pour l'école de tir, (1 carabine Walther LG400),
 - 1524€ de subvention du « Haut niveau amateur », jeune de minimis à juniors ayant participé à une phase finale d'un championnat de France,
 - 2391€ de la part de la Ligue de Tir de l'Ile de France pour l'école de tir en fonction de ses résultats et de son classement au lieu de 3136€.

Formation

- ✚ 15 tireurs ont participé aux stages de perfectionnement 10M et 25/50M organisés par le Comité Départemental de Tir.
- ✚ 12 nouveaux adhérents ont participé le lundi soir de 19h45 à 21h45 jusqu'en avril 2019 à une formation sur le tir sportif animée par Guillaume ANCEL et Laurent GACHE tous deux diplômés fédéraux (Diplôme Fédéral d'Initiateur de Club).
- ✚ 6 séances de perfectionnement au 10m pour les compétiteurs animés par Clémentine DAVID (Tireur de haut niveau)
- ✚ 6 séances de perfectionnement au 25/50m pour les compétiteurs animés par Clémentine DAVID (Tireur de haut niveau)

Travaux entrepris

- ✚ Divers travaux de remise en état de la butte de tir qui souffre

- particulièrement et des rameneurs électriques au 25/50 mètres (un rameneur est actuellement en panne),
- ✚ Cuvelage (effectué par nos soins, des armoires du stand 25 mètres pour éliminer les infiltrations d'eau,
 - ✚ Installation d'une armoire supplémentaire pour le stockage du matériel (armes, cibles...etc.),
 - ✚ Nettoyage des 2 stands et divers entretiens, merci à Christian Guigne et Philippe Gourdon.

Travaux prévus

Travaux prévus au budget du service des sports :

- ✚ Etude d'une nouvelle soufflerie toujours en cours par les services techniques de la ville, réalisation en principe pendant les congés 2020,
- ✚ Repeindre le sol du bureau du stand 25 mètres et de l'entrée du stand 10mètres

Achat d'armes

- ✚ En 2017/2018 (pour un montant de 5363€ - 5202€ en 2017)
 - Dotation d'une arme à air comprimé (Carabine Feinwerkbau P800 Junior (Comité Départemental de Tir des Yvelines), dotation de 1000€, coût pour l'AVT 359€,
 - 2 carabines Feinwerkbau P500 pour l'école de tir (2303€),
 - 2 pistolets à air CHAPPIA Match FAS 6004(834€),

Résultats des Compétitions :

- ✚ 15 tireurs qualifiés aux divers championnats de France : 10 mètres, 25/50 mètres, armes anciennes et école de tir,
- ✚ 34 qualifications (tireurs qualifiés dans plusieurs disciplines),
- ✚ Héloïse FOURRE
 - Médaille de Bronze au pistolet 10M, 4^{ème} au pistolet standard et 5^{ème} au pistolet vitesse 5 cibles catégorie cadet fille lors des championnats de France 10m à Lorient,
 - Médaille d'Argent au pistolet 25 mètres catégorie cadet fille, médaille de Bronze au pistolet standard et 5^{ème} place au pistolet 50 mètres catégorie cadet garçon lors des championnats 25/50 mètres à Moulins,
- ✚ 416 tirs en compétition pour les compétiteurs de l'AVT,
- ✚ 31 médailles d'Or, 28 médailles d'Argent et 25 médailles de Bronze,
- ✚ 35 podiums aux championnats départementaux,
- ✚ Equipe compétition : 41 seniors (> 20 ans), 13 cadets et juniors (de 15 à 20 ans), 20 jeunes de l'école de tir (de 8 à 14 ans)

A tous un grand bravo.

Le palmarès complet est disponible au stand.

Augmentation du nombre de licenciés :

On constate une augmentation importante du nombre de licenciés au niveau fédéral, la FFTir a comptabilisé 70000 nouveaux licenciés en 6 ans. Cela se ressent bien sûr dans les clubs et au niveau du département des Yvelines (+20% au cours de la dernière olympiade). L'Ile de France manque de stands de tir.

Nous devons faire face à un nombre important de demandes d'adhésion et nous devons rester vigilant à toute nouvelle demande d'inscription. Nos capacités d'accueil sont limitées et l'extension du stand est compliquée et pas à l'ordre du jour. Nos collègues des Yvelines (Buc, Montesson...etc.) ont le même problème.

De plus, de nombreux stands, ce qui n'est pas notre cas, doivent faire face à des plaintes des riverains pour bruyance. Il est peu probable d'obtenir l'autorisation de construire un stand de tir qui ne soit pas couvert pour des distances de 25 mètres et plus en Ile de France.

Le transfert du stand de tir de Versailles à Crespières est obsolète, le club de Versailles est sur une installation sur un ancien fort militaire « Au Trou de l'Enfer » sur la commune de Marly le Roi.

Pour l'organisation du tir lors des jeux olympiques de 2024, il est pour l'instant prévu dans une structure provisoire dans un hangar désaffecté de l'aéroport du Bourget. La FFTir regarde la possibilité de les organiser dans un stand à construire par l'AST Roissy qui a acheté des terrains sur la commune de Saint Witz.

L'Ile de France a bien besoin d'un grand stand de tir.

Pour terminer, je voudrais remercier les membres du comité pour leur participation à la gestion du club et tous les moniteurs de l'école de tir.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport moral est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée.

2. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente le compte de résultats de la saison 2018/2019 avec un résultat de 195.30€.

Les comptes de résultats peuvent être consultés au stand et en annexe de ce rapport. Le rapport financier est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée.

3. RENOUVELLEMENT DU TIERS DU COMITE

Le vote s'effectue à main levée puisqu'il y a 4 candidats pour 4 postes à pourvoir.

Démission suite à Décès : Didier SCAPIN

Démission définitive (Déménagement) : Patrice DUTHILLEUL

Démission statutaire : Christophe THEVENOT - Robert LERAY. Ils se représentent tous les deux.

Nouveaux Candidats ayant posés leurs demandes : Vincent DESGRANGES et Stéphane GARNERO

Le vote s'effectue à main levée puisqu'il y a que 4 candidats pour 4 postes à pourvoir.

Les 4 candidats sont élus à l'unanimité.

Composition du comité :

Vincent DESGRANGES
Philippe GOURDON
Jean Luc JACOTÉZ
Jean Luc MARTINET
Christophe THEVENOT

Pascal FOURRE
Michel GUILHAMET
Olivier LAURENT
Christine ROLLET

Stéphane GARNERO
Alexandre HUMBERT
Robert LERAY
Yves ROUSSE

Le comité élit son bureau :

Président

Candidat : Yves ROUSSE, ré élu à l'unanimité

Trésorier

Candidat : Christine ROLLET, ré élu à l'unanimité

Secrétaire

Candidat : Michel GUILHAMET, ré élu à l'unanimité

Trésorier adjoint

Candidat : Olivier LAURENT, ré élu à l'unanimité,

Secrétaire adjoint

Candidat : Jean Luc MARTINET ré élu à l'unanimité

4. BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020

Le Trésorier présente à l'assemblée le budget prévisionnel pour la saison 2019/2020. Le budget prévisionnel peut être consulté au stand et en annexe de ce rapport.

Le budget prévisionnel est mis aux voix et est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire remercie l'Assemblée.

5. DECRET DU 29 JUIN 2018

Le Président a rappelé la nouvelle réglementation concernant les initiations au tir, journées portes ouvertes etc....

Au préalable à leur passage au stand de tir, les personnes doivent être enregistrées dans le fichier ITAC de la FFTir qui vérifie si les personnes considérées ne sont pas inscrites au fichier FINIADA (fichier des interdits de détention d'armes).

Olivier LAURENT a répondu aux autres questions des adhérents sur l'évolution de la législation concernant les détentions d'armes pour les tireurs sportifs.

6. QUESTIONS DIVERSES

- Pour toute transaction d'arme, il est obligatoire de passer par un armurier officiel qui prendra une commission au passage. A ce propos, nous vous rappelons qu'un armurier est régulièrement présent au TNV tous les samedis après-midi.
- En modification à attendre des services de détention d'armes dans les préfectures : prochainement, un fichier national sera créé pour centraliser toutes les demandes et renouvellements sans passer par les préfectures. Un dossier spécifique à chaque licencié sera alors consultable par l'intéressé.

Rappel habituel de la réglementation

La tenue du carnet de tir est de la seule responsabilité du tireur.

3 contrôles obligatoires par année calendaire (1er Janvier au 31 Décembre), espacés d'au moins deux mois.

Il est rappelé aux tireurs désirant obtenir dans le futur une détention d'arme, qu'ils doivent eux aussi posséder un carnet de tir à jour, celui-ci étant requis par l'administration même pour une première détention. Après

vosre « initiation/découverte du tir sportif », vosre inscription à l'AVT et vosre période de tir à 10 mètres, vous avez la possibilité d'obtenir un carnet de tir (contactez Yves Rousse ou le permanent à l'accueil du stand) après avoir répondu à un QCC sur la sécurité, cela vous sera utile si vous avez subitement un coup de cœur pour une arme soumise à autorisation.

Points à noter:

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les demandes d'acquisition ou de renouvellements de détention d'armes puisque la mention suivante est maintenant inscrite sur vosre licence de tir 2019/2020 en dessous de la signature du médecin, celui-ci atteste :

« que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions et qu'il ne présente aucune contre-indication à la pratique du tir sportif ».

Un extrait d'acte de naissance est également nécessaire (de moins de 3 mois).

Pour toute demande de renouvellement présentée à la préfecture des Yvelines à Versailles, celle-ci vous renvoie par courrier un accusé de réception, preuve de vosre bonne foi en attendant la remise de vosre détention.

Présenter vos renouvellements entre 3 et 4 mois avant la date d'échéance. La préfecture ne prévient plus comme autrefois de la date d'échéance de vos détentions.

Attention

- ✚ La validité de l'avis préalable est de 2 mois,
- ✚ La validité de l'autorisation de détention d'armes (Catégorie B) est de 6 mois
- ✚ Si vous avez dépassé cette date ou si vous ne voulez plus utiliser cette autorisation, ne pas oublier de la renvoyer par courrier à la préfecture

Question sur la sécurité au pas de tir

Nous vous rappelons qu'il est du devoir de chaque tireur de veiller à la sécurité de tous et de faire respecter les consignes suivantes sur le pas de tir :

- ✚ Une arme doit toujours être considérée comme chargée,
- ✚ Quand on pose une arme sur la table de tir, celle-ci doit être culasse ouverte, chargeur enlevé, pas de cartouche dans la chambre pour

les pistolets semiautomatique, barillet vide et basculé pour les revolvers,

- ✚ On pose son arme sur la table et on ne ramène les cibles que lorsque l'on a fini sa série : chargeur vide et enlevé pour les pistolets et barillet vide pour les revolvers,
- ✚ Une arme approvisionnée contenant des cartouches ne doit pas quitter la main du tireur et être dirigée vers les cibles,
- ✚ Pour les armes pistolets semi-automatiques prêtés par le club (pistolet Unique DES69 ou Walther GSP), on rend l'arme au permanent chambre vide, culasse ouverte, chargeur enlevé et drapeau dans le canon, idem pour les revolvers (Smith & Wesson et Taurus) (barillet vide et basculé) et ensuite on nettoie l'arme,
- ✚ Il est interdit de tirer sur des cibles ayant une représentation humaine. (Note de la FFTir).
- ✚ **Nouveau: Suite à un incident grave heureusement sans suite à la table de nettoyage, il est maintenant spécifié dans le règlement intérieur que toute arme circulant du poste de tir à la table de nettoyage ou vers le bureau du permanent doit être munie d'un fil ou drapeau de sécurité engagé dans la culasse permettant à toute personne de s'assurer que celle-ci est bien vide. Ces drapeaux sont fournis gratuitement sur demande par le permanent. C'est le moyen le plus sûr et le plus efficace pour éviter une erreur d'inattention qui peut advenir à tout un chacun.**

Divers

Des initiations au tir pour des personnes non inscrites (ou remises en selle / perfectionnement pour les déjà membres) sont organisées à la demande. (Contact : Michel Guilhamet : 06 13 60 58 50).

N'oubliez pas de signaler votre adresse email pour recevoir les dernières infos du club. (Envoyez un mail avec vos coordonnées à « avtsportif@free.fr »), nous avons encore quelques adhérents qui ne nous ont pas donné leur courriel.

3 sites internet intéressants :

- ✚ celui du Comité Départemental de Tir des Yvelines (CDTY) :
<http://www.cdy.fr/>
- ✚ celui de la Ligue de Tir de l'Ile de France (LRTIDF) :
<http://ligue.idf-tir.org/>
- ✚ celui de la Fédération Française de Tir (FFTir) :
<http://www.fftir.asso.fr/>

Conformément aux règles de la Fédération Française de Tir, il est rappelé que :

Le port du casque de protection auditive est obligatoire pour le tir à 25 et 50 mètres,

Le port de lunettes de protection est fortement recommandé pour tous les tirs.

Pour toutes questions ou demandes d'information, vous pouvez passer :

- soit par l'intermédiaire de l'adresse e-mail du club :

avtsportif@free.fr,

- soit en téléphonant aux heures d'ouverture du stand au 01 30 64 51 57 ou en laissant un message sur le répondeur,
- soit comme d'habitude au stand via le permanent ou les membres du comité.

Le tir aux armes longues à percussion centrale est toléré dans le stand 25/50 mètres bien que les installations ne s'y prêtent pas. Il se déroulera le samedi après-midi avec un nombre limité de 20 cartouches maximum par tireur.

Le compte rendu de cette assemblée peut être consulté au stand ainsi que sur le site internet du club (<http://avtsportif.free.fr/>).

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21 heures 41.

Une part de pizza chaude et un verre de vin ont clôturé la soirée.



Le Secrétaire

Michel GUILHAMET



Le Président

Yves ROUSSE

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE ANNEE 2020, LE PRESIDENT ET LE COMITE DE L'A.V.T. VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE SANTE POUR VOUS ET TOUTE VOTRE FAMILLE.

ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

RESULTATS DU 1er SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019

N°	PRODUITS	EUROS	N°	CHARGES	EUROS
P1	Cotisations des adhérents	46 877,00 €	C1	Cotisations, Assurances	1 268,17 €
P2	Subventions des institutionnels	2 907,00 €	C2	Licences	21 150,00 €
P3	Concours 10 M Circuit Ile de France 2019	2 627,00 €	C3	Achats d'armes	6 547,90 €
P4	Concours 10 M Ecole de Tir 2019	248,00 €	C4	Achats de cartons, munitions, air, CO2...	8 485,60 €
P5	Challenge interne AVT 2018/2019	0,00 €	C5	Entretien des armes	215,50 €
P6	Ventes cartons, munitions...	5 323,54 €	C6	Aménagement du stand	1 997,54 €
P7	Ventes armes et matériels	313,30 €	C7	Entretien du stand	1 309,15 €
P8	Animations	380,00 €	C8	Ecole de Tir	2 920,64 €
P9	Publicité	26,00 €	C9	Inscriptions aux championnats	5 091,20 €
P10	Remboursements adhérents	1 028,00 €	C10	Inscriptions aux concours	2 898,50 €
P11	Avis Préalables	225,00 €	C11	Déplacements pour les champ. Seniors	2 750,00 €
P12	Produits Financiers Crédit Mutuel	205,28 €	C12	Déplacements pour les championnats EdT	1 025,00 €
P13	Droits de tir	1 370,00 €	C13	Prix pour les concours	925,48 €
P14	Subventions "haut niveau amateur"	1 524,00 €	C14	Frais de secrétariat et expéditions	510,27 €
P15	Subventions "Ecole de Tir"	2 391,00 €	C15	Téléphone, internet, alarme du stand	1 131,58 €
P16	Renonciation à remboursement	5 711,61 €	C16	Animations	2 515,52 €
P17	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 113,00 €	C17	Permanences du week end	3 680,00 €
P18	Subventions Comités d'Entreprise	0,00 €	C18	Abonnement aux revues	47,00 €
P19	Dotations matériel CDTY	1 100,00 €	C19	Remboursement trop perçu	70,00 €
P20	Produits Divers	129,91 €	C20	Publicité	544,60 €
			C21	Formation dirigeants	1 110,00 €
			C22	Frais kilométriques	5 711,61 €
			C23	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 116,18 €
			C24	Frais divers	282,90 €
TOTAL DES PRODUITS		75 499,64 €	TOTAL DES CHARGES		75 304,34 €

RESULTAT DE L'EXERCICE

195,30 €

0,26%

SOLDE AU 31 AOUT 2018

22 764,03 €

SOLDE AU 31 AOUT 2019

22 959,34 €

ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

RESULTATS DU 1er SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019

CHARGES	EUROS		RECETTES	EUROS	
Achats		8 584,16 €	Cotisations adhérents		25 657,00 €
- Armes	6 234,60 €				
- Cartons, munitions	2 134,06 €		Subventions		7 922,00 €
- Entretien armes	215,50 €		- Institutionnels	2 907,00 €	
			- Haut niveau amateur (Ecole de Tir)	1 524,00 €	
Compétitions		14 685,34 €	- Ligue Ile de France (Ecole de Tir)	2 391,00 €	
- Ecole de tir : inscriptions championnats	2 920,64 €		- Comité Départemental (Dotation)	1 100,00 €	
- Ecole de tir : déplacements CF	1 025,00 €				
- Seniors : inscriptions championnats	7 989,70 €		Concours de tir 10 m		1 949,52 €
- Seniors déplacements CF	2 750,00 €				
			Autres recettes		1 930,19 €
Stands de tir		3 306,69 €	- Avis préalable	225,00 €	
- Aménagement des stands	1 997,54 €		- Droits de tir	1 370,00 €	
- Entretien des stands	1 309,15 €		- Produits Financiers	205,28 €	
			- Produits divers	129,91 €	
Permanences du week-end	3 680,00 €	3 680,00 €			
Formation		1 110,00 €			
- Formation dirigeants et tireurs	1 110,00 €				
Autres prestations		5 897,22 €			
- Cotisations, Assurances	1 268,17 €		Résultats 2018 /2019		195,30 €
- Publicité	518,60 €				
- Animations et Circuit Ile de France	2 138,70 €				
- Frais de secrétariat	510,27 €				
- Téléphone et Internet	1 131,58 €				
- Abonnements revues	47,00 €				
- Charges diverses	282,90 €				
		37 263,41 €			37 458,71 €

ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 - DU 1er SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020					
N°	PRODUITS	EUROS	N°	CHARGES	EUROS
	Solde créditeur au 31/08/2019	200 €	C1	Cotisations, Assurances	1 280 €
P1	Cotisations des adhérents	49 000 €	C2	Licences	22 000 €
P2	Subventions des institutionnels	3 000 €	C3	Achats d'armes	4 000 €
P3	Concours 10 M Circuit Ile de France 2020	2 750 €	C4	Achats de cartons, munitions, air, CO2...	7 500 €
P4	Concours 10 M Ecole de Tir 2020	350 €	C5	Entretien des armes	1 600 €
P5	Challenge interne AVT 2019/2020	50 €	C6	Aménagement du stand	2 500 €
P6	Ventes cartons, munitions...	5 600 €	C7	Entretien du stand	1 500 €
P7	Ventes armes et matériels	270 €	C8	Ecole de Tir	3 500 €
P8	Animations	400 €	C9	Inscriptions aux championnats	5 000 €
P9	Publicité	200 €	C10	Inscriptions aux concours	3 000 €
P10	Remboursements adhérents	50 €	C11	Déplacements pour les champ. Seniors	3 000 €
P11	Avis Préalables	220 €	C12	Déplacements pour les championnats EdT	2 000 €
P12	Produits Financiers Crédit Mutuel	200 €	C13	Prix pour les concours	1 200 €
P13	Droits de tir	1 100 €	C14	Frais de secrétariat et expéditions	650 €
P14	Subventions "haut niveau amateur"	1 500 €	C15	Téléphone, internet, alarme du stand	1 150 €
P15	Subventions "Ecole de Tir"	2 400 €	C16	Animations	2 500 €
P16	Renonciation à remboursement	5 800 €	C17	Permanences du week end	3 700 €
P17	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 200 €	C18	Abonnement aux revues	100 €
P18	Subventions Comités d'Entreprise	200 €	C19	Remboursement trop perçu sur licence	100 €
P19	Dotation matériel CDTY	1 100 €	C20	Publicité	600 €
P20	Produits Divers	480 €	C21	Formation dirigeants	1 000 €
			C22	Frais kilométriques	5 800 €
			C23	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 200 €
			C24	Frais divers	190 €
				Solde créditeur au 31/08/2020	1 000 €
TOTAL DES PRODUITS		78 070 €	TOTAL DES CHARGES		78 070 €

COMPARATIF COMPTE DE RESULTATS 2017/2018 ET 2018/2019

N°	CHARGES	2017 - 2018	2018 - 2019	Ecart
C1	Cotisations, Assurances	1 253,14 €	1 268,17 €	15,03 €
C2	Licences	20 626,00 €	21 150,00 €	524,00 €
C3	Achats d'armes	5 363,90 €	6 547,90 €	1 184,00 €
C4	Achats de cartons, munitions, air, CO2....	6 620,24 €	8 485,60 €	1 865,36 €
C5	Entretien des armes	1 292,19 €	215,50 €	-1 076,69 €
C6	Aménagement du stand	3 375,61 €	1 997,54 €	-1 378,07 €
C7	Entretien du stand	3 373,14 €	1 309,15 €	-2 063,99 €
C8	Ecole de Tir	3 441,99 €	2 920,64 €	-521,35 €
C9	Inscriptions aux championnats	3 922,50 €	5 091,20 €	1 168,70 €
C10	Inscriptions aux concours	2 585,00 €	2 898,50 €	313,50 €
C11	Déplacements pour les champ. Seniors	2 430,00 €	2 750,00 €	320,00 €
C12	Déplacements pour les championnats EdT	1 430,00 €	1 025,00 €	-405,00 €
C13	Prix pour les concours	951,88 €	925,48 €	-26,40 €
C14	Frais de secrétariat et expéditions	466,57 €	510,27 €	43,70 €
C15	Téléphone du stand	895,36 €	1 131,58 €	236,22 €
C16	Animations	2 347,55 €	2 515,52 €	167,97 €
C17	Permanences du week end	3 480,00 €	3 680,00 €	200,00 €
C18	Abonnement aux revues	60,00 €	47,00 €	-13,00 €
C19	Remboursement trop perçu sur licence	0,00 €	70,00 €	70,00 €
C20	Publicité	627,29 €	544,60 €	-82,69 €
C21	Formation dirigeants & tireurs	1 236,00 €	1 110,00 €	-126,00 €
C22	Frais kilométriques	6 057,25 €	5 711,61 €	-345,64 €
C23	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 430,46 €	3 116,18 €	-314,28 €
C24	Frais divers	149,00 €	282,90 €	133,90 €
TOTAL DES CHARGES		75 415,07 €	75 304,34 €	-110,73 €

COMPARATIF COMPTE DE RESULTATS 2017/2018 ET 2018/2019

N°	PRODUITS	2017 - 2018	2018 - 2019	Ecart
P1	Cotisations des adhérents	45 692,00 €	46 877,00 €	1 185,00 €
P2	Subventions des institutionnels	2 922,00 €	2 907,00 €	-15,00 €
P3	Concours 10M Circuit Ile de France	2 023,00 €	2 627,00 €	604,00 €
P4	Concours 10M Circuit Ecole de Tir	400,00 €	248,00 €	-152,00 €
P5	Challenge interne AVT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
P6	Ventes cartons, munitions...	5 473,57 €	5 323,54 €	-150,03 €
P7	Ventes armes	100,00 €	313,30 €	213,30 €
P8	Animations	450,00 €	380,00 €	-70,00 €
P9	Publicité	270,00 €	26,00 €	-244,00 €
P10	Remboursements adhérents	231,20 €	1 028,00 €	796,80 €
P11	Avis Préalables	145,00 €	225,00 €	80,00 €
P12	Produits Financiers	193,35 €	205,28 €	11,93 €
P13	Droits de tir	1 720,00 €	1 370,00 €	-350,00 €
P14	Subventions "haut niveau amateur"	1 524,00 €	1 524,00 €	0,00 €
P15	Subventions "Ecole de Tir"	3 136,00 €	2 391,00 €	-745,00 €
P16	Renonciation à remboursement	6 057,25 €	5 711,61 €	-345,64 €
P17	Organisation Circuit Ile de France 10M	3 385,00 €	3 113,00 €	-272,00 €
P18	Subventions Comités d'Entreprise	0,00 €	0,00 €	0,00 €
P19	Dotation matériel CDTY (carabine)	1 100,00 €	1 100,00 €	0,00 €
P20	Produits Divers	104,08 €	129,91 €	25,83 €
TOTAL DES PRODUITS		74 926,45 €	75 499,64 €	573,19 €

ASSOCIATION VICINOISE DE TIR - MEMBRES DU BUREAU - SAISON 2019 / 2020

Nom	Prénom	Fonction	adresse	CP	Ville	Tél. Domicile	Tél. Port	e-mail Domicile	e-mail Bureau
ROUSSE	Yves	Président	12, rue Baragué - Bât.2	78390	BOIS D' ARCY	01 30 58 21 72	06 62 77 05 28	rousse.yves@neuf.fr	
GUILHAMET	Michel	Secrétaire	1, rue du Général Pelletier	28410	SAINTE HUBIN DE LA HAYE		06 13 60 58 50	michel.guilhamet@free.fr	michel.guilhamet@it-ce.fr
ROLLET	Christine	Trésorier	64, avenue André Morizet	92100	BOULOGNE BILLANCOURT	01 46 89 40 67	06 68 34 54 08	christinerollet1865@neuf.fr	
MARTINET	Jean Luc	Secrétaire Adjoint	4, rue de la Sourderie	78180	MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 30 43 13 72	06 12 95 04 09	jean-luc.martinet@laposte.net	jean-luc.martinet@thalesgroup.com
LAURENT	Olivier	Trésorier Adjoint	5, allée des Bièvres	78000	VERSAILLES	01 83 59 52 21	06 83 71 15 41	o.laurent57@gmail.com	
DESGRANGES	Vincent	Formation nouveaux	15, rue Ecoute s'Il pleut	78990	VOISINS LE BRETONNEUX	01 30 57 03 43	06 72 49 99 58	vincent.desgranges@orange.fr	
FOURRE	Pascal	Membre du comité	45, rue Costes et Bellonte	78960	BORNEL	03 64 19 50 62	06 63 63 42 46	fourrepascal@gmail.com	
GOURDON	Philippe	Entretien des stands	26, square Jean Macé	78190	TRAPPES	01 34 82 60 42	06 28 95 47 17	gourdonphilippe@neuf.fr	
HUMBERT	Alexandre	Membre du comité	13, rue Gabriel Fauré	78960	VOISINS LE BRETONNEUX	01 30 44 29 93	06 71 56 33 97	alexhbat@wanadoo.fr	
JACOTEZ	Jean Luc	Membre du comité	2bis, rue Pierre Semard	78190	TRAPPES	01 30 62 96 83	06 73 80 17 55	jeanluc.jacotez@gmail.com	
LERAY	Robert	Moniteur Ecole de Tir	33, rue de la Mérantaise	78960	VOISINS LE BRETONNEUX	01 30 64 53 12	06 63 78 93 74	leray.r.ch@wanadoo.fr	
GARNERO	Stéphane	Membre du comité	4, place de la Libération	78111	DAMMARTIN EN SERVE	09 53 88 47 18	06 63 59 40 88	sgarnero@gmail.com	
THEVENOT	Christophe	Moniteur Ecole de Tir	57, rue Albert Einstein	78990	ELANCOURT	01 30 58 24 25	06 80 83 65 57	christof.thevenot@gmail.com	christophe.thevenot@thalesgroup.com
Association Vicinoise de Tir	Stand : Parc des Sports du Grand Pré		Centre Sportif "Les Pyramides" 4, Mail de Schenefeld	78960	VOISINS LE BRETONNEUX	01 30 64 51 57	06 51 41 23 80	avtsportif@free.fr	avtsportif78@gmail.com

RESULTATS DE L'ASSOCIATION VICINOISE DE TIR AUX CHAMPIONNATS DE France DE TIR 2019

Nombre de tireurs qualifiés aux différents Championnats de France : 15

Nombre de qualifications : 34 (tireurs qualifiés dans plusieurs disciplines)

CHAMPIONNAT DE FRANCE PISTOLET ET CARABINE 10 METRES (Du 29 janvier au 2 février 2019 à LORIENT)

Pistolet 10 Mètres

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (16 ans)	Score : 560/600	Place : 3^{ème}/83
Véronique FOURRE	Dame 1 (<45 ans)	Score : 550/600	Place : 24 ^{ème} /81

Pistolet 10 Mètres Equipe Mixte

Véronique FOURRE	Dame 1 (<45 ans)	Score : 725/800	Place : 23 ^{ème} /40
Pascal FOURRE	Senior 1 (<45 ans)		

Pistolet 10 Mètres Vitesse 5 cibles

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (16 ans)	Score : 22/40	Place : 5^{ème}/27
Thomas PEINEAU	Senior 1 (< 45 ans)	Score : 19/40	Place : 60 ^{ème} / 112
Olivier LAURENT	Senior 1 (< 45 ans)	Score : 18/40	Place : 67 ^{ème} / 112
Thomas PEINEAU	Senior 1 (< 45 ans)	Score : 16/40	Place : 85 ^{ème} / 112
Stéphane GARNERO	Senior 2 (>45 ans)	Score : 15/40	Place : 47 ^{ème} /82

Pistolet 10 Mètres Standard

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (16 ans)	Score : 354/400	Place : 4^{ème}/106
Sabrina PAGEL	Dame 1 (<45 ans)	Score : 289/400	Place : 73 ^{ème} /77
Olivier LAURENT	Senior 1 (< 45 ans)	Score : 335/400	Place : 101 ^{ème} /153
Pascal FOURRE	Senior 1 (<45 ans)	Score : 333/400	Place : 107 ^{ème} /153
Stéphane GARNERO	Senior 2 (>45 ans)	Score : 342/400	Place : 25 ^{ème} /133
Michel GUILHAMET	Senior 2 (>45 ans)	Score : 325/400	Place : 87 ^{ème} /133
Gérard DOUSSIN	Senior 3 (>60 ans)	Score : 314/400	Place : 53 ^{ème} /103

Carabine 10 Mètres

Aurélie TIBAUT	Cadet Fille (18 ans)	Score : 5878.8/654	Place : 71 ^{ème} /83
----------------	----------------------	--------------------	-------------------------------

A noter la médaille de bronze d'Héloïse FOURRE au pistolet 10 mètres, sa 4^{ème} place au pistolet standard et sa 5^{ème} place au pistolet vitesse 5 cibles

CHAMPIONNAT DE FRANCE ARMES ANCIENNES (Du 11 au 16 juin 2019 au Centre National de Tir Sportif de CHATEAUROUX)

Pistolet à 25 Mètres

Olivier LAURENT Kuchenreuter (Réplique) Score : 88/100 Place : 53^{ème}/68
Michel GUILHAMET Kuchenreuter (Réplique) Score : 87/100 Place : 59^{ème}/68

Pistolet à 25 Mètres

Michel GUILHAMET Cominazzo (Réplique) Score : 67/100 Place : 65^{ème}/67
Yves ROUSSE Cominazzo (Réplique) Score : 65/100 Place : 66^{ème}/67

Revolver à 50 Mètres

Yves ROUSSE Malson (Origine) Score : 54/100 Place : 16^{ème}/19

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ECOLES DE TIR (Du 30 mai au 1^{er} juin 2019 à MARSEILLE)

Carabine 10 Mètres - Poussin Garçon

Hugo DE MAGALHAES (10 ans) Score : 266.6/327 Place : 45^{ème}/112

Carabine 10 Mètres - Benjamin Garçon

Nicolas DUFRESNE (12 ans) Score : 240.4/327 Place : 99^{ème}/126

Carabine 10 Mètres - Minime Fille

Emilie DESGRANGES (14 ans) Score : 334.0/436 Place : 141^{ème}/149

Carabine 10 Mètres - Minime Garçon

Elouan MORIN (13 ans) Score : 345.2/436 Place : 128^{ème}/147

CHAMPIONNAT DE FRANCE PISTOLET ET CARABINE 25/50 METRES (Du 20 au 27 juillet 2019 au Centre National de Tir Sportif de CHATEAUROUX)

Pistolet 25 Mètres Standard

Héloïse FOURRE Cadet Fille (16 ans) Score : 538/600 Place : **3^{ème}/54**
Thomas PEINEAU Senior 1 (<45 ans) Score : 490/600 Place : 56^{ème}/56

Pistolet 25 Mètres

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (16 ans)	Score : 567/600 Place : 2^{ème}/34
Sabrina PAGEL	Dame 1 (<45 ans)	Score : 518/600 Place : 48 ^{ème} /55

Pistolet 50 Mètres

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (16 ans)	Score : 484/600 Place : 5^{ème}/23
Véronique FOURRE	Dame 1 (<45 ans)	Score : 492/600 Place : 14 ^{ème} /54

Carabine 50 Mètres 60 balles couché

Aurélie TIBAUT	Junior Fille (18 ans)	Score : 600.8/654 Place : 23 ^{ème} /56
Emilie TIBAUT	Cadet Fille (17 ans)	Score : 599.7/654 Place : 20 ^{ème} /54

**A noter la médaille d'argent d'Héloïse FOURRE au pistolet 25 mètres,
sa médaille de bronze au pistolet standard et sa 5^{ème} place au
pistolet 50 mètres**

Yves Rousse
Président de l'AVT

ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

STATISTIQUES 2019 TOUTES DISCIPLINES					
Cadets à Seniors					
Discipline	Championnat	Nb de tirs	Or	Argent	Bronze
10 mètres	Départementaux	59	3	1	3
	Régionaux	39	2	1	
	France	18			1
Armes Anciennes	Départementaux	23	2	3	2
	Régionaux	15	2	2	2
	France	8			
Armes Réglementaires	Départementaux	14	1	1	2
	Régionaux	9			
25/50M	Départementaux	41	3	3	4
	Régionaux	23	3	3	
	France	9			
Silhouettes Métalliques	Départementaux	3			
	Régionaux	3		1	1
	France	3			
TOTAL		267	16	15	15

Ecole de Tir - Poussins à Minimes					
Discipline	Championnat	Nb de tirs	Or	Argent	Bronze
Critérium Ecole de Tir	Départemental	22	3	1	
	Régional	5			
Championnat Ecole de Tir	Départementaux	20		1	2
	Régionaux	13			1
	France	8			
Circuit des Yvelines	5 concours	81	12	11	7
TOTAL		149	15	13	10

Seniors : 41 (>20 ans)

Cadets et juniors : 13 (de 15 à 20ans)

Ecole de tir : 20 (de 8 à 14 ans)



ASSOCIATION VICINOISE DE TIR

Centre Sportif "Les Pyramides" – 4, Mail de Schenefeld
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Internet : <http://avtsportif.free.fr> - E-mail : avtsportif@free.fr
Tél : 01 30 64 51 57 – Fax : 09 56 93 89 10 – Mob : 06 51 41 23 80

PALMARES COMPETITION 2018/2019

1) CHAMPIONNAT D'HIVER PISTOLET ET CARABINE 10 METRES :

a) Championnats Départementaux des Clubs:

- Equipe AVT pistolet 10M : 2^{ème} /7 (1324/1500)
 - Stéphane GARNERO (Senior 2) 266/300
 - Sabrina PAGEL (Dame 1) 255/300
 - Véronique FOURRE (Dame 1) 275/300
 - Pascal FOURRE (Senior 1) 265/300
 - Eric DUROI (Senior 2) 263/300

- Equipe AVT carabine 10M : 6^{ème} /7 (1409/1600)
 - Aurélie TIBAUT (Junior) 290/300
 - Emilie TIBAUT (Cadette) 280/300
 - Katell RISSIGNOL (Cadette) 284/300
 - Valentin BERG (Cadet) 263/300
 - Stéphanie AUDEL (Dame 1) 293/300

b) Championnats Départementaux :

- 32 tireurs : 59 tirs effectués
 - 27 pistoliens : 20 seniors, 4 dames, 2 junior et 1 cadet
 - 12 carabiniers : 3 seniors, 1 dame, 1 junior et 7 cadets
- 1 médaille d'Argent,
- 3 médailles de Bronze
- 1 médaille d'Or par équipe
- 3 médailles d'Argent par équipe
- 2 médailles de Bronze par équipe

c) Championnats Régionaux des Clubs:

- Equipe AVT pistolet 10M : 9^{ème}/34 (1335/1500)
 - Olivier LAURENT (Senior 1) 259/300
 - Stéphane GARNERO (Senior 2) 260/300

- Sabrina PAGEL (Dame 1) 263/300
- Pascal FOURRE (Dame 1) 279/300
- Véronique FOURRE (Cadette) 274/300
- Equipe AVT carabine 10M : 17^{ème} /29 (1418.9/1635)
 - Valentin BERG (Cadet) 269.4/327
 - Aurélie TIBAUT (Cadette) 293.3/327
 - Katell ROSSIGNOL (Cadette) 275.6/327
 - Thomas MANCOIS (Cadet) 293.1/327
 - Stéphanie AUDEL (Dame 1) 287.5/327

d) Championnats Régionaux :

- 22 tireurs : 39 tirs effectués :
 - 14 pistoliens : 11 seniors, 2 dames et 1 cadette,
 - 8 carabiniers : 1 senior, 1 dame, 1 junior et 5 cadets,

e) Championnats de France :

- 12 tireurs, 18 qualifications :
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 10M 560/400 **3^{ème} /83**
 - Véronique FOURRE D1 Pistolet 10M 550/400 24^{ème} /81
 - Equipe Mixte : 725/800 23^{ème} /40
 - Pascal FOURRE 367/400
 - Véronique FOURRE 358/400
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 10M Vitesse 22/40 **5^{ème} /27**
 - Thomas PEINAU S1 Pistolet 10M Vitesse 19/40 60^{ème} /112
 - Olivier LAURENT S1 Pistolet 10M Vitesse 18/40 67^{ème} /112
 - Pascal FOURRE S1 Pistolet 10M Vitesse 16/40 85^{ème} /112
 - Stéphane GARNERO S2 Pistolet 10M Vitesse 15/40 47^{ème} /82
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 10M Standard 354/400 **4^{ème} /106**
 - Sabrina PAGEL D1 Pistolet 10M Standard 289/400 73^{ème} /77
 - Olivier LAURENT S1 Pistolet 10M Standard 335/400 101^{ème} /153
 - Thomas PEINAU S1 Pistolet 10M Standard 333/400 107^{me} /153
 - Stéphane GARNERO S2 Pistolet 10M Standard 342/400 25^{ème} /133
 - Michel GUILHAMET S2 Pistolet 10M Standard 325/400 87^{ème} /133
 - Gérard DOUSSIN S3 Pistolet 10M Standard 314/400 53^{ème} /103
 - Aurélie TIBAUT CF Carabine 10M 392.1/436 44^{ème} /82
 - Stéphanie AUDEL D1 Carabine 10M DNS

Héloïse FOURRE 3^{ème} au pistolet 10 mètres catégorie cadet fille

2) CHAMPIONNAT D'ETE PISTOLET ET CARABINE 25/50 METRES :

a) Championnats Départementaux :

- 18 tireurs :
 - 13 pistoliens : 1 cadet fille, 1 junior fille, 2 dame 1, 3 seniors 1, 4 seniors 2 et 2 seniors 3,
 - 5 carabiniers : 2 cadets fille, 1 junior fille et 2 cadets garçon
- 41 participations
- 3 médailles d'Or,
- 3 médailles d'Argent,
- 4 médailles de Bronze,
- 2 médailles d'Or par équipe,
- 2 médailles d'Argent par équipe
- 1 médaille de Bronze par équipe

b) Championnats Régionaux :

- 15 tireurs :
 - 9 pistoliens : 1 cadet fille, 2 dame 1, 3 seniors 1, 2 senior 2 et 1 senior 3,
 - 6 carabiniers : 2 cadets fille, 1 junior fille, 2 cadets garçon, 1 senior 1
- 23 participations
- 2 médailles d'Or,
- 2 médailles d'Argent,

c) Championnats de France :

- 6 tireurs, 9 qualifications :
 - 4 pistoliens : 1 cadet fille, 2 dame 1 et 1 senior 1,
 - 2 carabiniers : 2 cadets fille
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet Standard 538/600 **3^{ème} /54**
 - Thomas PEINEAU CF Pistolet Standard 490/600 56^{ème} /56
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 25M 567/600 **2^{ème} /34**
 - Sabrina PAGEL D1 Pistolet 25M 518/600 48^{ème} /55
 - Thomas PEINEAU S1 Pistolet Vitesse DSQ
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 50M 484/600 5^{ème} /23
 - Héloïse FOURRE CF Pistolet 50M 492/600 14^{ème} /54
 - Emilie TIBAUT CF Carabine 60bc 599.7/654 20^{ème} /54
 - Aurélie TIBAUT JF Carabine 60bc 600.8/654 23^{ème} /56

Héloïse FOURRE 2^{ème} au pistolet 25 mètres et 3^{ème} au pistolet standard

3) CHAMPIONNAT D'ETE AUX ARMES REGLEMENTAIRES :

a) Championnats Départementaux :

- 6 tireurs
- 14 participations
- 1 médaille d'Or
- 1 médaille d'Argent
- 2 médailles de Bronze

b) Championnats Régionaux :

- 4 tireurs
- 9 participations

4) CHAMPIONNAT D'ETE AUX ARMES ANCIENNES :

a) Championnats Départementaux :

- 10 tireurs
- 23 participations,
- 2 médailles d'Or en individuel,
- 3 médailles d'Argent en individuel,
- 2 médailles de Bronze en individuel,
- 2 médailles d'Or par équipe,
- 1 médaille d'Argent par équipe.

b) Championnats Régionaux :

- 4 tireurs
- 20 participations,
- 1 médaille d'Argent,
- 1 médaille d'Or par équipe
- 1 médaille d'Argent par équipe
- 7 qualifications pour les Championnats de France

c) Championnats de France :

- 4 tireurs
- 7 qualifications, 5 participations :
 - Yves Rousse Révolver Donald Malson Origine 54/100 16^{ème}/19
 - Michel GUILHAMET Pistolet Cominazzo Réplique 67/100 65^{ème}/67

○ Yves ROUSSE	Pistolet Cominazzo Réplique	65/100	66 ^{ème} /67
○ Olivier LAURENT	Pistolet Kuchenreuter Réplique	88/100	53 ^{ème} /68
○ Olivier LAURENT	Pistolet Kuchenreuter	87/100	59 ^{ème} /68

5) CHAMPIONNAT DES ECOLES DE TIR :

a) Championnats Départementaux des Clubs :

- Equipe AVT carabine 10M : 4^{ème} /5 (468.5/654)
 - Nicolas DUFRESNE (benjamin) 167.5/218
 - Hugo DE MAGALHAES (poussin) 153.0/218
 - Gabriel SURET (minime) 148.3/218

b) Championnats Régionaux des Clubs :

- Equipe AVT carabine 10M : 7^{ème} /13(488.9/654)
 - Nicolas DUFRESNE (benjamin) 163.0/218
 - Hugo DE MAGALHAES (poussin) 160.9/218
 - Gabriel SURET (minime) 165.0/218

c) Critérium Départemental :

- 22 tireurs
- 3 médailles d'Or
- 1 médaille d'Argent

d) Critérium Régional :

- 5 tireurs,

e) Championnats Départementaux :

- 18 tireurs,
- 20 participations
- 1 médaille d'Argent en individuel
- 2 médailles de Bronze
- 1 médaille d'Argent par équipe
- 1 médaille de Bronze par équipe

f) Championnats Régionaux :

- 11 tireurs,
- 13 participations

g) Championnats de France FFTir :

- 6 tireurs,
- 8 qualifications,
- 4 participations
- Hugo DEMAGALHAES Carabine 10M Poussin Garçon 45^{ème}/112 266.6/300
- Nicolas DUFRESNE Carabine 10M Benjamin Garçon 99^{ème} / 126 240.4/300
- Emilie DESGRANGES Carabine 10M Minime Fille 141^{ème} / 149 334.0/427
- Elouan MORIN Carabine 10M Minime Garçon 128^{ème} / 147 345.2/427

5) CIRCUIT DES ECOLES DE TIR DES YVELINES :

- 21 tireurs participants,
- 5 matches (Montesson, Houdan, Le Perray, Versailles et Voisins),
- 81 tirs effectués,
- 12 médailles d'Or
- 11 médailles d'Argent
- 7 médailles de Bronze